

Plus de 100 millions de francs alloués aux collaborateurs Migros

Migros augmentera les salaires de ses collaborateurs entre 1,25 et 1,75% au 1^{er} janvier 2011. En outre, chacun d'eux recevra une prime de 750 francs. Globalement, ces prestations représenteront en 2011 une somme supplémentaire de plus de 100 millions de francs allouée aux collaborateurs.

Le groupe Migros et ses partenaires sociaux (la Commission nationale du groupe Migros, la Société suisse des employés de commerce et l'Association suisse du personnel de la boucherie) sont convenus d'une augmentation des salaires de 1,25 à 1,75% au 1^{er} janvier 2011. Cette mesure portera la masse salariale de l'ensemble du groupe Migros à 4 milliards de francs. Les hausses seront accordées de manière individuelle au regard de la fonction et de la performance de la collaboratrice ou du collaborateur.

Si l'on tient compte du renchérissement de 0,3% mesuré en septembre 2010 – un indice ayant valeur de référence pour les négociations salariales – le relèvement des salaires décidé atteint en termes réels à 1,2%. Cette mesure s'inscrit dans la politique que mènent Migros et ses partenaires sociaux en vue d'une revalorisation des salaires à la fois systématique, constante et s'inscrivant dans la durée. Au cours des années 2001–2010, cette croissance réelle a atteint 12,4%.

En outre, parallèlement aux adaptations de salaire, les collaborateurs Migros recevront une prime à caractère unique de 750 francs (personnes employées à 100%) en témoignage de reconnaissance pour leurs prestations et leur zèle.

Le pouvoir d'achat des collaborateurs Migros augmentera dès lors de 1,4% en 2011. Et si l'on tient compte également de l'ensemble des prestations dont bénéficie le personnel, l'appréciation dudit pouvoir d'achat atteindra en réalité plus de 2,5%.

Zurich, le 10 novembre 2010

Pour toutes informations complémentaires:

Fédération des coopératives Migros

Monica Glisenti, cheffe des Corporate Communications, tél. 044 277 20 64, monica.glisenti@mgb.ch
Urs Peter Naef, porte-parole, tél. 044 277 20 66, urs-peter.naef@mgb.ch

Association suisse du personnel de la boucherie

M^{me} Giusy Meschi, tél. 079 669 69 01

Conférence nationale du groupe Migros

M^{me} Manuela Bandello-Ritter, tél. 044 277 22 44

Société suisse des employés de commerce

M^{me} Barbara Gisi, tél. 044 283 45 76 ou 079 775 66 10